BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 13

DU 02 NOVEMBRE 2018

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.
L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.
La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Bureau Exécutif

Réunion du : Lundi 29 Octobre 2018

Présents : MM. MARTINET (Président), HERBERT (Président d'Honneur), GUIZZARDI PASCAL, AUBERT, MENJAUD.

Excusé : M. BEGNIS.

Assiste à la séance : M. SALIH (Directeur Administratif).

CONDOLEANCES

Le Président, le Président d'Honneur et les membres du Comité de Direction présentent leurs très sincères condoléances à **Kouider BOUANANI**, Délégué du District, suite au décès de son papa.

FELICITATIONS

Le Comité de Direction tient à féliciter les deux clubs qui étaient encore en lice pour le 6ème tour de la Coupe de France et qui se sont malheureusement inclinés face à leurs adversaires

Le Club de **COURTHEZON SC** s'est incliné sur le petit des scores face au club de **HYERES FC** (National 2), 1 but à 0 et le club de **PERNES ESP** a été battu 3 buts à 1 par le club de **COTE BLEUE** (National 3)

-AMICALE DES EDUCATEURS

Le Bureau Exécutif est sollicité par le Président de l'Amicale, M. Michel RIGAUD afin de demander le renouvellement de la subvention annuelle.

Le bureau Exécutif renouvelle la subvention annuelle sur le même montant que la saison dernière.

-ARBITRAGE

Le Jury placé sous la présidence de **M. Marc MARTINET,** déclare les candidats suivants Arbitres stagiaires suite à l'examen théorique qui s'est déroulé le Vendredi 26 Octobre 2018 :

-BARUQUE Yoann - LACOSTE US,

-BRICCHI Florian - CAUMONT FC.

Soit 2 Arbitres stagiaires. Toutes nos félicitations.

-MANIFESTATIONS

REMISE LABEL FEMININ OR A MONTEUX FC	A définir	
REMISE LABEL FEMININ ARGENT A SORGUES	02-nov.	**Salle du stade Badaffier**
AG HIVER DISTRICT LES ANGLES	24-nov.	
AG HIVER FFF	8-déc.	
AG HIVER LIGUE	15-déc.	
JOURNEE U11 DES CLUBS LABELLISES	6-avr.	**LIEU A DETERMINER**
JOURNEE L & FOOT	8-mai	
FINALE ROUMAGOUX	30-mai	
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	1-juin	**A DETERMINER**
FETE DU FOOT MAURICE VINAS (01 et 02 Juin 2019)	2-juin	**A DETERMINER**
FINALE ULYSSE FABRE	7-juin	
FINALES AVENIR	8-juin	
AG ÉTÉ DISTRICT	28-juin	**à 19h00 à COURTHEZON**
AG LIGUE	29-juin	
SOIREE RECOMPENSES LIGUE	29-juin	

LECTURE DU COURRIER

LIGUE MEDITERRANEE

Nous informant de la prochaine réunion de la Commission Régionale des Terrains du Vendredi 16 Novembre 2018 au siège de la Ligue.

Transmis Commission compétente.

SORGUES ESP.

Nous invitant à la remise du Label « Argent » pour leur club Féminin le Vendredi 2 Novembre 2018 à 18h30 à la Salle du stade Badaffier à SORGUES.

Remerciements. Transmis Commission compétente.